

N° analyse : 61873-19-1375      Type analyse : D2CL\_C

Origine échantillon : GRANDVILLARS Point surveillance : 151  
Mairie

Installation : GRANDVILLARS (UDI)  
eau traitée au chlore (U.G.E.) CC SUD TERRITOIRE  
prélevé sous accréditation par Mr Lamris (LAM) Laboratoire PMA

Date de prélèvement : 26/03/2019 à 09h20  
Date de réception : 26/03/2019 à 11h50  
Date de début des essais : 26/03/2019 à 13h00

ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE  
UNITE SANTE ENVIRONNEMENT NFC  
8 RUE HEIM CS 90247  
90005 BELFORT CEDEX

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.  
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).  
Pour déclarer, ou non, la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.  
Les déclarations de conformité ne sont pas couvertes par l'accréditation.  
Référence méthode(s) prélèvement : FD T 90-520 / NF EN ISO 19458(T 90-480)

METAUX ET MICROPOLLUANTS MINERAUX		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
(*)	Antimoine	A	<0.5		µg/l	5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Cadmium	A	<0.025		µg/l	5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Chrome	A	<1.0		µg/l	50		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Cuivre	A	0.23		mg/l	2	1	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Fer total	A	<20		µg/l		200	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Nickel	A	74		µg/l	20		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Plomb	A	2.8		µg/l	10		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
(*)	Nitrites	A	<0.01		mg/l NO2	0.5		NF EN 26777

(1) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° accréditation)  
A=Laboratoire Pays de Montbéliard Agglomération (1-6554)

La liste des sites accrédités et portées disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.  
NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification)  
(\* ) indique que le paramètre est couvert par l'accréditation.  
Les incertitudes sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/11 (paramètres et matrices disponibles sur demande)

analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire conformément au code de la santé publique

**CONCLUSIONS** Eau non conforme aux limites de qualité. L'ARS vous fera parvenir, le cas échéant, un bulletin avec un commentaire sanitaire.

#### Renseignements Complémentaires

Pour les paramètres sous-traités : voir résultat CARSO joint.

Isabelle CUVIER  
Coordinatrice



Rapport d'analyse Page 1 / 2  
Edité le : 05/04/2019

## LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA COMMUNAUTE

D'AGGLO. DU PAYS DE MONTBELIARD  
RUE DE LA CORNETTE LA CHARMOTTE  
25420 VOUJEAUCOURT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE19-46168	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE - 90004 BELFORT
<b>Identification échantillon :</b>	LSE1903-52544		
<b>Référence échantillon commanditaire:</b>	61873-19		
<b>Nature:</b>	Eau de distribution		<b>Code PSV : 0000000151</b>
<b>Point de Surveillance :</b>	GRANDVILLARS		
<b>Localisation exacte :</b>	MAIRIE		
<b>Dept et commune :</b>	<b>90 GRANDVILLARS</b>		
<b>UGE :</b>	0059 - COMMUNAUTE COMMUNES SUD TERRITOIRE		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	D2	<b>Type Analyse :</b> D2CL2	<b>Motif du prélèvement : CS</b>
<b>Nom de l'exploitant :</b>	COMMUNAUTE COMMUNE SUD TERRITOIRE 5 rue de l'Arc 90600 GRANDVILLARS		
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 26/03/2019 à 09h20	Réceptionné le 27/03/2019	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par le client Brahim LAMRIS		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 27/03/2019

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Température de l'eau	10	°C				25	
Chlore libre sur le terrain	0.17	mg/l Cl2					
Chlore total sur le terrain	0.22	mg/l Cl2					
<b>Analyses physicochimiques</b> <i>Paramètres de la désinfection</i>							
Chlorites 90D2CL_2*	< 0.010	mg/l ClO2-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-4		0.2	#
<b>COV : composés organiques volatils</b> <i>Solvants organohalogénés</i>							
Bromoforme 90D2CL_2*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301			#
Chloroforme 90D2CL_2*	2.6	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301			#

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Chlorure de vinyle	90D2CL_2*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.5	#
Dibromochlorométhane	90D2CL_2*	2.5	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Dichlorobromométhane	90D2CL_2*	2.5	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Somme des trihalométhanes	90D2CL_2*	7.60	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	100	
Epichlorhydrine	90D2CL_2*	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.1	#
<b>HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques</b>							
<b>HAP</b>							
Benzo (b) fluoranthène	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (k) fluoranthène	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (a) pyrène	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.010	#
Benzo (ghi) pérylène	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Somme des 4 HAP quantifiés	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.100	
<b>Composés divers</b>							
<b>Divers</b>							
Acrylamide	90D2CL_2*	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1	#

90D2CL\_2\* ANALYSE (D2CL\_2) EAU DE DISTRIBUTION (ARS90-2018)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

KERNEIS Yves-François  
Valideur technique

